



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25101444

Thuisson, l'Entreprise du Hainaut
Division

30 JUL 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : 0201 741 786

Nom

(en entier) : **Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation
d'Etudes Techniques et Economiques**

(en abrégé) : **I.G.R.E.T.E.C.**

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **Boulevard Mayence, 1/1 - 6000 CHARLEROI - BELGIQUE**

Objet de l'acte : Nominations statutaires

ISSU DE LA DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2025

POINT 8 - RENOUELEMENT DE LA COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION

Monsieur le Vice-Président rappelle que conformément à l'article L.1532-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, tous les mandats, dans les différents organes de l'intercommunale, prennent fin immédiatement après la première Assemblée Générale qui suit le renouvellement des conseils communaux.

Suite aux élections d'octobre 2024 et à l'expiration de la période dévolue aux délibérations de déclarations d'apparement, voici ce que donnent l'application de la clé D'Hondt pour la répartition des administrateurs issus des villes et communes et la clé provinciale pour l'administrateur issu de la Province de Hainaut.

L'Assemblée Générale est donc invitée à approuver les propositions de nominations suivantes, au titre d'administrateurs, pour le Conseil d'Administration.

L'application de la clé D'Hondt donne la répartition suivante sur 20 administrateurs :

Villes et communes : 7 PS / 6 MR / 5 Les Engagés / 1 Ecolo

Dont 1 issu des parts C.

Province : 1 PS

Observateur : 1 PTB

Les candidatures proposées par le PS sont :

- Thomas DERMINE, Bourgmestre de Charleroi ;
- Alpaslan BEKLEVIC, Bourgmestre de Châtelet ;
- Gianni GALLUZZO, Bourgmestre de Fontaine-l'Evêque ;
- Bénédicte MOREAU, Administratrice à La Ruche Chapelloise ;
- Busra DEMIRKAN, Conseillère communale à Aiseau-Prezles ;
- Tatiana JEREBKOV, Conseillère communale à Chapelle-Lez-Herlaimont ;
- Vincent DEMARS, Conseiller communal à Thuin ;
- Eric MASSIN, Président du Collège de la Province du Hainaut.

Les candidatures proposées par le MR sont :

- Rachel SOBRY, Bourgmestre de Thuin ;
- Denis DUCARME, Conseiller communal à Charleroi ;
- Marie-Astrid ATTOUT-BERNY, Echevine à Ham-sur-Heure ;
- Nicolas TZANETATOS, Conseiller communal à Charleroi ;

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



- Jolan VEREECKE, Echevin à Chimay ;
- Benjamin BUYLE, Conseiller communal à Charleroi.

Les candidatures proposées par Les Engagés sont :

- Steven ROYEZ, Bourgmestre de Lobbes ;
- Benjamin STAINIER, Conseiller communal à Gerpinnes ;
- Clara HUWART, Conseillère communale à Charleroi ;
- Anthony BULLIARD, Conseiller communal à Sivry ;
- Eric THIRY, Conseiller communal à Chimay.

Au jour de l'envoi aux associés de la note, aucune candidature proposée par ECOLO n'était parvenue à IGRETEC pour le poste d'Administrateur.

Au jour de l'envoi aux associés de la note, aucune candidature proposée par le PTB n'était parvenue à IGRETEC pour le poste d'Observateur.

(...)

Ce point de l'ordre du jour est adopté aux suffrages suivants :

- 1.707.761,40, Oui
- 470.782,22, non
- 292.102,78, abstentions

R. MOENS
Directeur Général

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).